

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023**

**DELIBERATION N°2023.00291**

**FONDS EAU SEM – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 71  
Nombre de présents : 50  
Nombre de pouvoirs : 10  
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Marc TARDIEU,  
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 23 juin 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230615-D20230029110

Date de mise en ligne : 23 juin 2023

M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. David FARA,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER, M. Charles DALLARA, M. Philippe DENIS,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Daniel TORGUES

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023**

### **FONDS EAU SEM – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le 6ème Objectif de Développement Durable défini lors du Sommet de l'ONU du 25 septembre 2015 vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables.

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, Saint-Étienne Métropole s'empare du dispositif «1% eau» créé par la Loi 2005-95 du 09 février 2005 dite «Loi Oudin» en créant un Fonds Eau SEM doté d'environ 50 000 € par an.

A cet effet, le Bureau métropolitain du 25 janvier 2023 a approuvé la constitution du Fonds EAU SEM et ses modalités de fonctionnement.

Ce Fonds Eau SEM a pour objectif de soutenir la réalisation d'infrastructures d'accès à l'eau potable et/ou à l'assainissement, le renforcement des compétences des acteurs privés et/ou publics locaux du secteur eau et assainissement et la sensibilisation et l'éducation à la santé des populations bénéficiaires.

Il est ouvert aux projets portés par les communes-membres de Saint-Étienne Métropole, les associations domiciliées sur le territoire de Saint-Etienne Métropole ou les associations domiciliées sur le territoire d'une ville étrangère, partenaire d'une commune-membre.

L'association **Peuples et Montagnes du Mékong**, établie à Saint-Étienne, a présenté un **projet intitulé « Améliorer l'environnement des soins de l'hôpital Mai »**.

Le projet présenté au Fonds Eau cible l'Hôpital Mai, situé dans la Province de Phongsaly, au Laos. Cet établissement de santé est situé en milieu rural montagneux, isolé et pauvre, à proximité de la frontière vietnamienne. Il vise à donner un accès à l'eau potable et à renforcer la résilience des populations face au changement climatique par la mise en place d'infrastructures d'accès à l'eau potable et de formations aux gestes d'hygiène et à l'économie d'eau. Il vise également à libérer le personnel de l'hôpital des corvées d'eau pour qu'ils se consacrent aux soins.

Conformément au règlement du Fonds, cette demande a été examinée par une commission réunissant les Vice-Présidents en charge des Relations Internationales, de l'Eau et de l'Assainissement. La commission a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 10 000 €.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions d'objectifs et de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Association «Peuples et Montagnes du Mékong», portant le montant de l'aide ainsi accordée à 10 000 € ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 du budget Relations Internationales de l'exercice 2023 ;**
- **les recettes correspondantes seront perçues au chapitre 75 du budget Relations Internationales de l'exercice 2023.**

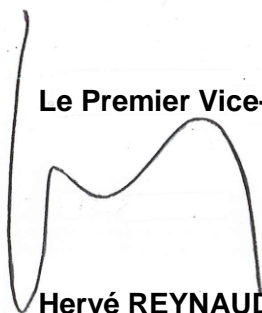
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



**Siham LABICH**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



**Hervé REYNAUD**